



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 1714

Texte de la question

M Rene Couanau appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur la revendication des secretaires medicales en poste dans les hopitaux publics. Depuis de nombreuses annees, ce personnel demande son integration dans la categorie B au titre du personnel paramedical des hopitaux. Titulaires du baccalaureat, ces personnels sont toujours classes en categorie C, et estiment que les responsabilites qui leur incombent justifient leur classement en categorie B Par ailleurs, il aurait ete projete de fixer comme base de recrutement pour les fonctions correspondantes, le diplome du brevet des colleges, alors qu'il existe un baccalaureat F 8 de secretaire medicale. Il lui demande de lui faire part de ses projets concernant le statut de ces personnels et ses intentions relatives aux criteres de leur recrutement.

Données clés

Auteur : [M. Couanau Ren•](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1714

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarite,santé et protection sociale,porte-parole du gouvern

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 août 1988, page 2357